

test alcolemie sur les chantiers par mon patron

Par carbit59, le 29/01/2013 à 18:27

mon patron a t il le droits de faire des test d alcolemie sur les chantier .et si oui doit il etre assermenter par la justice.

Par P.M., le 29/01/2013 à 19:33

Bonjour,

Il faudrait savoir si c'est prévu au règlement intérieur de l'entreprise...

Ce n'est pas la police qui assermente les agents de l'état et territoriaox...